

L'Echo de Saint-Justin

Vol. XIII, No. 22

Saint-Justin, 29 mars 1934.

Rédigé en collaboration.



A Tous Joyeux Pâques

Le Christ est vraiment ressuscité, Alleluia!
Depuis trois jours, la terre en deuil, semblait prendre part à l'auguste drame de la Rédemption.

Sur la Montagne Sainte, un Homme, méconnu de la foule, méprisé des puissants, venait d'expirer sur une croix.

Son dernier soupir, exhalant le pardon, avait passé sur le monde en le régénérant. Au même instant, un phénomène physique ébranlait le sol, sous un ciel tourmenté, chargé d'éclairs et de tonnerre.

Le phénomène étonna; et même plusieurs furent saisis de crainte et d'épouvante. Mais, l'aveuglement de la foule ne permit pas encore à la vérité de luire dans toute sa splendeur.

Cette vérité, plus belle que le jour, plus grande que le ciel et l'univers eux-mêmes, ne devait éclater qu'en face du grand miracle de la Résurrection, dont l'anniversaire sacré nous revient chaque année, avec le premier sourire du printemps.



Pâques! c'est le triomphe du Christ, la proclamation éclatante de Sa doctrine, la preuve évidente de Sa Divinité et de Sa Victoire sur la mort.

Depuis l'avènement du Christ, les chrétiens ont bu à longs traits à la coupe de l'épreuve, mais, soutenus par la foi, ils ont toujours marché d'un pas ferme vers la lumière.

Les sacrifices, les persécutions, le sang des missionnaires et des apôtres ont semé partout des germes de vie.

Peu à peu les païens se sont rangés sous l'étendard de la Croix rédemptrice, qui, depuis mille ans, laisse tomber de ses bras libérateurs, les grâces, qui donnent la force de vivre le bien, le pardon, qui ouvre les portes du ciel.

Le Canada se glorifie maintenant d'avoir ses martyrs, placés par Rome sur nos autels, aux acclamations et à la reconnaissance de tous. Ici, comme ailleurs, la foi a présidé à nos destinées nationales. Fils de la vieille France, fille bien-aimée elle-même de l'Eglise, ne perdons jamais de vue que noblesse oblige, en faisant à notre tour, notre part d'apostolat.

C'est par amour de la vérité, c'est pour étendre le règne du Christ, que nos premiers Missionnaires offrirent leur vie en holocauste. Ne nous contentons pas de vénérer leur mémoire, mais, à travers les douces joies pasciales, voyons les souffrances et les larmes de ceux qui vivent encore dans les ténèbres. Demandons à nos saints martyrs canadiens de susciter des vocations missionnaires, des soldats du Christ, qui travailleront à aggrandir son domaine, avec le concours de nos aumônes et nos prières.



Le Christ est vraiment ressuscité. Il est vivant. Mais, combien de nos frères inconnus marchent encore dans les ombres de la mort.

Le Christ règne sur le monde. Mais, ses ennemis veillent toujours. Le mal est partout opposé au bien, la charité est en butte à la haine, la vertu à la luxure, et l'impunité défère sur l'univers, comme la lave enflammée d'un volcan menaçant.

Malgré tout cela, la Croix brille toujours. Elle reste et restera debout jusqu'à la consommation des siècles, projetant son ombre bienfaitrice. C'est notre Credo. C'est l'espoir que nous réaffirmons avec enthousiasme en ce beau et grand jour de Pâques.



Oui, le règne de l'Eglise est établi sur la terre et nous en avons la promesse du victorieux Crucifié Lui-même: "Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre Elle."

Christus vincit Christus regnat! Christus imperat!
Le Christ est réellement ressuscité. Alleluia!

Camille DUGUAY



LE DOSEUR D'AMOUR

Un matin de Pâques... vers 6 heures.

Les fidèles guettent l'arrivée des prêtres.

L'un est venu dès l'ouverture de l'église... l'autre à 6.15 heures... le troisième à 6.30 heures. Il s'est couché à 1 heure du matin, le pauvre!

A peine arrivé, entré dans son confessionnal, le prêtre est immédiatement entouré... encerclé, bloqué par une foule impatiente.

Dans sa boîte étroite, l'abbé confesse!... confesse!...

La veille, et les autres jours, il a déjà beaucoup confessé; mais alors, c'étaient des foules calmes. Ce matin, on sent que chacun veut télescoper tous les devoirs dans le moins de temps possible... assistance à la messe, confession, communion pascale.

Par le grillage, l'abbé observe...

Sans doute, quelques-uns, dans des situations difficiles, sont très légitimement pressés. Mais beaucoup aussi, avec un peu de bonne volonté, auraient pu venir les jours précédents, et à des moments où les heures ne sont plus aussi exigeantes que le sont celles du matin.

Enfin, l'abbé fera comme il pourra! Il tirera d'une situation déterminée le meilleur parti possible... système D, comme jadis pendant la guerre.

L'abbé a mis sa montre à la main, car, tout à l'heure, il aura sa messe à dire, et ensuite il devra présider celle d'un patronage de deux cents terribles garçons.

Aussi, il sabre les saintes âmes!...

Il sabre quelques pénitents habitués, égarés ce matin à son guichet!...

Il houe les scrupuleux... se réservant pour ceux qui vraiment, ont le plus besoin de son ministère.

Il vise surtout les hommes... les chers hommes.

Précisément, il en surveille un, assez nerveux, et qui pourrait bien lui échapper...

En accélérant le rythme de deux dames... en faisant un geste impératif de barrage à trois autres, il réussit à "accrocher" son homme avant l'heure implacable où lui-même doit s'en aller.

Il lui reste juste "trois" minutes... pas une de plus! Déjà, à l'horizon de la contre-allée, se profile l'ombre du suisse, qui va venir le réquisitionner...

—Ah mon cher Monsieur, comme je suis heureux d'avoir pu tenir jusqu'à vous?... Ne dites pas le "Confiteor"... nous gagnerons du temps...

—Ca m'arrange... je ne me le rappelle plus!...

L'homme s'installe, se frotte la moustache et... finalement: —Interrogez-moi, Monsieur l'abbé...?

—Tout de même!... Voici trois jours que je confesse... Je n'ai plus de voix... Mettez-

un peu du vôtre!

...Commencez par me dire au moins quelque chose...?

—Je m'accuse des péchés dont je ne me souviens pas...

—Mais, d'abord, ceux dont vous vous souvenez!...

—Je ne trouve rien!

—Comment!... Vous ne trouvez rien... depuis un an!...

Pourtant l'homme consent à se reconnaître quelques petites poussières... Pour son propre compte, l'abbé en a plus à son passif, tous les huit jours.

Oui... mais l'abbé s'observe... Il "voit" les moindres choses; il en est "choqué", et il les "efface".

Trois phrases, qui supposent la confession fréquente.

L'autre est sincère. Il ne "voit" pas! Il ne voit plus...

Quand on reste un an sans se laver... que ce soit un peu plus gris... un peu moins gris, on n'y reconnaît plus grand-chose et le charbonnier du coin ne se croit pas, lui-même, si noir que cela!

Et ce gris, même noir, ne "choque" pas, puisqu'on ne le constate pas.

Conclusion: on ne l'"efface" pas; on a perdu le sens de la délicatesse d'âme.

Les trois minutes sont écoulées.

L'heure inexorable de la messe paroissiale va sonner. Le suisse frappe la dalle d'une canne impérative.

Et il y a vingt personnes qui attendent, d'autres qui arrivent... d'autre qui vont arriver encore.

Haletant, nerveux devant l'immensité de choses à dire et à faire... devant cette moisson qui s'offre et qui manque d'ouvriers, l'abbé supplie cet homme de revenir plus tard, après sa communion pascale. Il lui parlera... lui "décrustera" son épiderme moral et lui rendra peut-être sa sensibilité première...

L'homme promet... Oui, "mais il ne reviendra pas".

En voici, bel et bien "pour un an"!

Ces trois malheureuses minutes constituent donc son "unique" ravitaillement "pour toute l'année"!... toute une année pendant laquelle l'attaque intérieure et extérieure sera incessante... toute une année, à notre époque!... au XXe siècle, le siècle du laïcisme triomphant... le siècle de la maison à l'envers... où jamais l'archinécessité du réconfort religieux ne s'est fait tant sentir!

Mais l'homme "calcule":

Il est or-don-né de se confesser.

Il s'est confessé.

Il est or-don-né de communier "une fois"...

Il a communiqué "une fois".

Alors, qu'est-ce que le Dieu de toute générosité et de tout amour... le Dieu qui a dit: "Je vous ai aimés comme une mère n'aime pas son enfant..." qu'est-ce que ce Dieu-là pourra lui reprocher, puisque lui, l'homme, est ad-mi-nis-tra-

ti-vement en règle.

Le percepteur lui-même n'aurait rien à dire.

Et l'homme ne fera pas une seconde communion dans l'année... pas même pendant le mois pitoyable des morts... pas même si l'un des siens, à lui, vient à trépasser... pas même si une épreuve le frappe dans la vie profonde... pas même si la Patrie arrive au bord du gouffre...

Pourquoi en ferait-il, une autre communion...? Pourquoi...?

Elle n'est pas ad-mi-nis-tra-ti-vement or-don-née!...

Pierre L'ERMITE.

(La Croix)

L'OISEAU BLEU

Lisez-le et faites-le lire

Hum! la bonne "tirc" d'érable! C'est l'exclamation qui dans quelques jours retentira dans la forêt canadienne, surtout dans les érablières de la province de Québec.

Jeunes Canadiens français, si friands des produits de l'érable, voyez le dessin de l'artiste Louis-Joseph Dubois qui orne la couverture de l'Oiseau bleu de mars et lisez le récit de Viator qui s'y rapporte. Vous attendrez avec plus d'impatience encore le temps des sucres si fertile en plaisirs de toutes sortes.

Lisez Naggé, conte pascal Ariane remémore la conduite de ce garde du tombeau du Christ qui, préférant la mort au mensonge affirme la résurrection du Christ et démasque l'hypocrisie des Princes des Prêtres.

Soyons bons pour les animaux, conseille Mlle Marie-Rose Turcot. L'artiste James McIsaac a illustré cette recommandation en opposant au charretier brutal qui roue son cheval de coups, le passant secourable qui, par de bonnes paroles et quelques caresses, rend à la bête maltraitée son courage et son ardeur. Oui, soyons bons pour les animaux.

A remarquer Coucher d'enfant de A.-C. de la Lande, dédié aux mères canadiennes-françaises et décrit d'une façon bien tendre et bien émouvante.

A Paris, au "33", Michelle Le Normand a parfois été la victime de ses commensaux; elle se venge non sans malice par la description de leurs habitudes et de leurs travers. Autres pays, autres moeurs.

Ajoutez pour compléter le sommaire de cette livraison la Machinerie et l'outillage de M. l'abbé Etienne Blanchard, les Avants-gardes de P.A. C. J. C., Tékakwitha à la Prairie de Mme Juliette Lavergne où celle-ci met en présence l'une de l'autre Soeur Marguerite Bourgeoys et la vierge iroquoise, deux saintes, deux héroïnes la rubrique des Cercles des Jeunes naturalistes que Mlle Marcelle Gauvreau sait rendre captivante, le Petit dictionnaire du philatliste que Phil. Athély agrémente de plusieurs timbres-poste émis récemment par la France et dignes de sa réputation artistique et du timbre-taxé canadien qui vient de paraître sous une toilette bilingue, Chanson farcie, de la série de Nos Chansons populaires, tirée de la collection de M. E.-Z. Massicotte avec dessin de Dubois, une courte biographie du vicomte Pierre d'Argenson, gouverneur de la Nouvelle-France, Alexandre Le Grand, Honneur au drapeau, le résultat du concours mensuel, des anecdotes et bons mots et vous aurez une idée de l'intérêt de ce numéro de l'Oiseau bleu publié pour la jeunesse par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

A l'occasion de Pâques, quel beau cadeau à faire aux jeunes Canadiens français, aux jeunes Acadiens et aux jeunes Franco-Américains! L'abonnement n'est que de 50 sous par année pour le Canada et les Etats-Unis. Adressez sans délai un bon de poste au Directeur de l'Oiseau bleu, au numéro 1182 de la rue St-Laurent, à Montréal.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN
 JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. GAGNE,
 Editeur-Propriétaire,
 SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier. Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'Heure catholique du dimanche de Pâques, 1er avril, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R.P. Georges-Albert, provincial de l'Ordre des Frères Mineurs. Il parlera de la vertu théologale d'espérance.

Cette causerie commence à 6h. précises. A 6h. 20, audition de chant religieux par la Chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S., maître de chapelle. A 6h. 45, causerie par le R.P. Doncoeur, S.J.

LE R. P. DONCOEUR A LA RADIO

Le R.P. Paul Doncoeur, S.J., prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, adressera la parole à l'Heure catholique (poste C.K.A.C.) le dimanche de Pâques, 1er Avril. Il parlera durant le dernier quart d'heure, de 6h.45 à 7h. Il a donné comme titre à sa causerie: Souhaits de Pâques.

LE JUIFS ET LE DIMANCHE

La Ligue du Dimanche vient d'adresser aux députés provinciaux la lettre suivante:

"L'article 7 du chapitre 199 de la Loi provinciale du dimanche (Statuts refondus 1925) autorise quiconque observe le jour du sabbat à travailler le dimanche.

"Ce privilège, que la Chambre des Communes s'est refusé à établir pour tout le Canada, n'existe que dans la province de Québec.

"Il est nettement contraire à l'esprit de notre Législation, basée sur les principes chrétiens. Il donne lieu aussi à de graves abus, comme l'obligation pour des employés chrétiens de manquer au précepte dominical.

"Un enquête récente tenue à Montréal a prouvé d'ailleurs que la plupart des manufacturiers juifs, sinon tous, travaillent le samedi.

"Pour tous ces motifs, nous vous prions de vouloir bien abroger dès cette session-ci l'article 7 du chapitre 199 qui accorde ce privilège. Des juristes à qui nous avons soumis le cas affirment que la Législature a toute l'autorité voulue pour poser cet acte.

"En agissant ainsi vous vous rendez certainement au désir de la grande majorité de la population de notre province. Un bon nombre d'associations importantes ont déjà demandé cette abrogation à l'honorable Premier Ministre de la province. Voici les noms de celles qui nous ont informé de leur démarche: la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'A.C.J.C., l'A.C.V. du Canada, les Jeunes-Canada, les Syndicats catholiques nationaux, la Ligue catholique féminine, l'Association Saint-Thérèse de l'Enfant-Jésus, la Ligue des Retraités, l'Assemblée Dollard des 4e degrés des Chevaliers de Colomb, l'Association des Marchands détaillants du Canada, inc., La Fédération des Gardes indépendantes, la Fédération des Ouvriers du Canada, inc., etc.

L'IMPITOYABLE OPPRESSION DES OUVRIERS EN U.R.S.S.

Le pouvoir soviétique qui aime à s'appeler "le gouvernement des ouvriers et des paysans" a publié un décret qui caractérise bien son attitude envers les ouvriers et la situation des ouvriers dans ce paradis prolétarien. Jusqu'ici pour licencier un ouvrier, il fallait une absence injustifiée au travail d'au moins trois jours dans le mois. Ce nouveau décret du Comité central exécutif stipule:

"En cas d'absence au travail pendant une journée sans raisons valables, le travailleur doit être renvoyé de l'entreprise ou établissement et privé de son droit aux cartes d'alimentation et d'approvisionnement en articles manufacturés, qui lui avaient été délivrées en sa qualité de travailleur de l'entreprise en question et aussi de son droit au logement qui lui avait été assigné par la dite entreprise ou le dit établissement."

Pour une journée d'absence, on pri-

ve donc l'ouvrier, non seulement du droit au travail, mais également du droit à l'existence, car on lui enlève ses cartes et par là toute possibilité de s'alimenter et de se loger.

L'ouvrier ne peut protester contre ces mesures exécutées par les instruments du pouvoir et ne peut trouver de l'ouvrage ailleurs en U.R.S.S., car le Patron (l'Etat) a l'oeil sur lui et lui refuse du travail, le condamnant ainsi à la mort par la faim.

Quel est le patron qui en nos pays civilisés oserait traiter si durement ses ouvriers et leur faire subir le sort des travailleurs soviétiques.

Notre Belle Province

Nos facilités de communications

Les touristes qui veulent nous visiter et prendre contact avec le Canada-français, ont, à leur disposition, tout un système ferroviaire de premier plan à leur disposition.

Toutes les voies ferrées, canadiennes ou américaines, convergent vers Montréal pour s'étendre ensuite par toute la Province de Québec.

Le C. P. R. et le C. N. R. ainsi que les autres compagnies de transport, assurent au public voyageur toutes les commodités désirables à des prix très abordables et sûrement plus bas que d'habitude.

Les autobus de la compagnie de Transport Provinciale parcourent nos routes provinciales et assurent également un service de premier ordre.

Les compagnies de Taxis viennent également de réduire notablement leurs prix. C'est dire que les touristes peuvent, à peu de frais de transport, atteindre les coins les plus reculés, les plus pittoresques de la Province de Québec sans obérer considérablement leur budget. Qu'il s'agisse de parcourir la Gaspésie, l'Abitibi, les Laurentides, les Cantons-de-l'Est ou une partie quelconque, le touriste est assuré de facilités, de communications à prix réduit.

Partout le confort et la sécurité assurée par un service courtis et ponctuel, ce qui fait la joie du voyage.

Partout, les grandes compagnies de chemins de fer possèdent, chez nous, des hôtels de grand luxe pour un public de choix, comme chaque ville, chaque village est fier de posséder des hôtels plus modestes, mais également confortables.

La cuisine canadienne est excellente et fort prisée et nos hôtels de campagne nous font généralement honneur.

Nos maisons de pensions offrent également toute la sécurité voulue aux voyageurs et une propreté généralement reconnue et estimée.

Beaucoup de touristes voyagent en auto, mais beaucoup préfèrent les moyens de transports commerciaux, et c'est pour ceux-là que nous parlons précisément de nos facilités de communications, hiver et été, à travers toute la province de Québec.

Ceux qui voyagent en auto peuvent naturellement se déplacer plus facilement, plus à leur guise. Ils n'en trouveront pas moins, chez nous, toutes les possibilités d'accommodations sur nos routes, qui sont excellentes et bien entretenues.

Garagistes expérimentés, postes d'huile et de gazoline, pièces de rechange, pneus se trouvent facilement partout et les prix sont plus que raisonnables.

Dans ces conditions favorables, il ne faut donc pas craindre de visiter notre province, ce beau Canada-français si différent, si original, si intéressant, en hiver comme en été.

L'EMBELLISSEMENT DE LA FERME

Plusieurs sociétés d'Agriculture organisent des concours de ce genre en 1934.

LE TOURISME

Quelques sociétés d'Agriculture de la province de Québec ont, dans le programme d'opérations qu'elles ont adopté pour l'année 1934, inscrit un concours d'embellissement de la ferme. C'est là une initiative fort louable et qui ne manquera pas d'intéresser nombre de leur membres, et il est à souhaiter que cet exemple soit imité l'an prochain par un plus grand nombre de ces organisations.

La province de Québec attire le touriste par le charme de ses paysages, la sauvage beauté de certains sites, l'hospitalité proverbiale de sa population, et aussi par sa renommée de pays agricole avant tout. Ce dernier caractère est un puissant attrait sur les visiteurs du dehors, principalement ceux des Etats-Unis, qui, pour la plus grande majorité, n'ont connu que l'atmosphère étouffante des cités industrielles.

C'est une délectation pour eux de parcourir nos belles campagnes, de s'attarder souvent aux abords d'une ferme qui a attiré leur attention par le propreté de ses abords, un jardin rustique en pleine floraison, un verger bien ordonné, ou encore par le tableau de toute une famille au travail dans un champ.

Mais trop souvent, hélas! une ferme mal tenue, aux constructions délavées par la pluie et les neiges, aux clôtures affaissées, sans aucun ombrage, aucune verdure, aucune fleur, vient gâter l'impression que le touriste se préparait à emporter. Et le visiteur retourne chez lui en se demandant si l'on n'a pas exagéré les charmes de la campagne québécoise.

Et quand il relatera devant des amis — futurs touristes probablement — les péripéties de son voyage, il se dégarera de son récit une impression de négligence et de laisser-aller de la part du cultivateur québécois, ce qui ne sera pas de nature à induire ses auditeurs à venir nous visiter à leur tour.

Car le touriste voyage pour son agrément, pour récréer son esprit et ses regards, et jouir de la belle nature. Si l'on gâche le panorama par une série de fermes mal tenues, il en éprouvera une déception qui, si elle ne contribue pas à lui faire abrégier son voyage, pourra peut-être, l'année suivante, le diriger vers d'autres lieux plus agréables.

Or le tourisme nous rapporte des millions de dollars chaque année, et il nous faut non seulement le conserver, mais l'attirer. Et quel plus bel attrait pour le visiteur heureux d'échapper à la vie fiévreuse de la ville que le calme reposant d'un coquet village aux maisons propres perdues dans les verdure, qu'une vaste campagne aux fermes claires et bryantes de vie saine, sous le grand soleil d'été!

Une clôture redressée, un fossé bien tiré, un sentier bordé de fleurs rustiques, des arbres bien taillés, une habitation peinte avec goût, des bâtiments disposés avec symétrie et soigneusement chaulés, des bêtes au poil luisant paçaçant dans le pré que borde la route sont autant de points dont les cultivateurs devraient prendre davantage le souci. Avec une dépense infime, il pourra bien souvent améliorer de cent pour cent l'apparence de sa ferme.

Il sera le premier à en bénéficier. Lorsqu'il rentrera des champs, à la brunante, il éprouvera une douce impression de confort et de tranquillité repos à la vue de la ferme sur le point de s'endormir au milieu de ses jardins fleuris et de la verdure des arbres vigoureux. Il aimera davantage la terre sur laquelle il peine tout le jour, et il la fera aimer davantage par ses fils et ses filles qui n'auront plus honte de la ferme paternelle.

Et il fera enfin oeuvre de coopération intelligente avec les autorités provinciales qui s'efforcent de développer le tourisme sur une échelle de plus en plus grande chez nous, parce qu'il nous apporte annuellement des millions de dollars qui contribuent à activer le commerce et profitent à toute la communauté.

Souhaitons que l'initiative des sociétés d'Agriculture qui ont organisé des concours d'embellissement de la ferme cette année soit couronnée de succès, et que ces succès se répètent et se multiplient l'an prochain. La belle renommée de la province de Québec ne peut qu'y gagner.

LES CERCLES D'AVICULTEURS

Le ministère de l'Agriculture publie le rapport de leurs opérations en 1932-33

608 BASSES-COURS

La Section de l'Aviculture qui dirige M. J.-D. Barbeau au ministère de l'Agriculture de Québec vient de publier un intéressant rapport couvrant les opérations financières des Cercles d'Aviculture du 1er avril 1932 au 31 mars 1933.

Ces cercles, au nombre de 58, groupent un total de 608 basses-cours avec une moyenne de 115 poules chacune, soit 69,920 sujets en tout. Chaque cercle bénéficie des services d'un instructeur en charge qui visite les basses-cours, conseille l'éleveur dans le choix des races, la sélection des sujets, et l'aide de toutes les manières à arriver à ce résultat: une plus grande production d'oeufs de première qualité avec le moins de frais possibles.

Ce système, en vigueur depuis deux ans, a donné à date d'excellents résultats. Il a contribué à développer l'aviculture, incité nombre de cultivateurs à organiser une basse-cour moderne, à pratiquer l'incubation, à élever des poulettes de bonne race et à pratiquer le contrôle de la ponte. Le système est basé

sur une comptabilité de tous les jours qui tient note de tous les achats, de toutes les ventes, et de la production de chaque poule. De cette manière, l'aviculteur sait où il va, et s'il constate qu'une poule ne paye plus ses frais de nourriture, il l'abat après l'avoir engraisée pour le marché, et il la remplace par une meilleure pondreuse.

Le rapport en question accuse des profits moyens par membre variant de \$62. avec un nombre moyen de 118 poules par membres, à \$469. avec un nombre moyen de 163 poules par membre. Dans le premier cas, une poule a rapporté un profit de .53 cents, et dans le second, un profit de \$2.88. Nombre de cercles ont réalisé un profit moyen par poule de \$1.55, 1.79, 2.11, 2.36, etc. Douze cercles seulement ont obtenu un profit moyen par poule inférieur à 1.00.

De ces chiffres on peut déduire que l'aviculture est une industrie payante à la condition d'être pratiquée suivant les méthodes d'élevage et d'hygiène préconisées par les instructeurs du ministère de l'Agriculture. Le cultivateur qui garde cent poules et réalise \$2.00 de profit net par sujet met \$200. dans sa poche, ce qui n'est pas à dédaigner par le temps qui court. Mais il y a moyen de faire beaucoup plus.

Si l'on délaisse les moyennes pour passer aux records individuels des membres de cercle, on constate qu'un éleveur, avec 122 poules, a réalisé un profit de \$3.99 par sujet, soit \$487.06 en douze mois. Un autre a fait \$3.36 par poule, un troisième \$4.30, un quatrième \$5.45 par poule avec 272 sujets, ce qui lui a laissé un profit total de \$838.64. Mais pour atteindre à de tels résultats, il faut procéder avec méthode et suivre les directives techniques données par les instructeurs. Sous ce rapport, on doit admettre qu'un progrès considérable s'est accompli depuis l'organisation des cercles d'aviculteurs, et il est à souhaiter que le mouvement prenne de l'expansion.

Le Canada est aujourd'hui, de tous les pays du monde, celui où l'on mange le plus d'oeufs, proportion gardée de la population, toutefois. Notre production totale n'est pas à la hauteur de notre consommation, principalement dans la province de Québec où nous importons annuellement pour quelques millions de dollars de produits avicoles. C'est dire que si nous développons l'aviculture sur une base plus large, nous finirions par garder ce marché exclusivement pour nous, et ce serait autant d'argent qui resterait dans la province. La politique de "cent poules par ferme" et la création des cercles d'aviculteurs sont deux facteurs propres à hâter l'obtention de ce résultat, qui n'est pas du domaine de l'impossible.

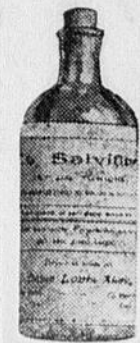
La souffrance, quand Dieu l'impose, est l'action par excellence, meilleure même et plus féconde que les oeuvres de zèle et les travaux apostoliques. — Abbé SAUVE.

Romans Canadiens
 En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de

25 cts chaque

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médailion Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypsis.
- 12.—Fierté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expiatrice.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulcre Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Halldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38)
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchot de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Coeur.

LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les maux trues, Râbles en abondance, Râbles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement \$3.00; la bouteille de 30 onces.

Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'ALDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE.



EN-ARCO MOTOR OIL
 Essayez notre célèbre gasoline "White Rose" et nos huiles "En-ar-Co". Ces produits donnent toujours satisfaction. Magasin W.-H. GAGNE, Saint-Justin, P. Q.

WHITE ROSE GASOLINE



COPYRIGHT 1917 CANADIAN OIL COMPANIES, LTD., TORONTO, ONT.

Nous sommes ouverts pour acheter vos **OEUFs** et les payons le plus haut prix du marché.

P. POULIN & CIE.,
 39, Marché Bonsecours, Montréal, P. Q.

JOSEPH MERCURE,
 MARCHAND DE NOUVEAUTES
 Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.
 ST-BARTHELEMI, — P. Q.

SOUVENIRS MORTUAIRES

Vos Parents et Amis penseront à **VOUS CHERS DEFUNTS**

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières oholies ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin,
 ST-JUSTIN, P. Q.

J.-Ernest Gagné,
 SAINT-JUSTIN, P. Q.
 AGENT DE LA MAISON **P.-T. Legaré, Limitée, Québec**

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

Louiseville en Activité

Notes Historiques sur Louiseville

(autrefois Rivière du Loup)

Fournies par MICHEL COTE, Photographe

Dans les premiers temps de sa colonie, la Rivière du Loup ne comprenait seulement que quelques familles qui y venaient arracher péniblement leur vie à une nature sauvage mais libérale. Les colons étaient en si petit nombre qu'il n'y passait pas de missionnaire régulièrement et ce n'était qu'à intervalles très éloignés qu'un apôtre de la Foi poussé par l'inspiration divine venait de peine et de misère et au risque de sa vie, visiter les quelques familles disséminées çà-et-là à Yamachiche, Rivière du Loup et Maskinongé.

Pour l'ordinaire, ces premiers fils du sol étaient desservis par un missionnaire des Trois-Rivières. A cette époque reculée qui marque la naissance de notre petite ville, tous les voyages se faisaient par canot d'écorce, sur le fleuve. Le transport des jeunes enfants augmentait sensiblement les dangers du voyage. Bien souvent, il fallait attendre les chemins de glace pour porter un enfant au baptême qui se faisait aux Trois-Rivières. On ondoyait les nouveaux-nés qui étaient ensuite baptisés sous condition par le missionnaire à son passage.

MISSIONNAIRES

A partir de 1674, le Révérend Père Claude Moireau, curé des Trois-Rivières, venait en mission à la Rivière du Loup. Après quatre ans de voyages périlleux, de travail ardu, le Père Moireau trouve un successeur pour continuer son oeuvre. Le Père Xiste Letac, récollet, déploie tout l'effort possible pour garder en union étroite avec Dieu et sa Providence le noyau d'une grande paroisse qu'est aujourd'hui Louiseville. Un peu plus tard, c'est M. Pierre Volant de Ste-Claude, prêtre natif du pays, âgé seulement de 28 ans, qui desservait les seigneuries de Sorel, de la Rivière du Loup, de Berthier, d'Autray (Lanoraie) et de la Rivière Saint-François du Lac. Les missionnaires, dans leurs courses, venaient réconforter ces colons qui vivaient de Dieu, perdus sur les bords du grand lac dans les forêts vierges qui reculaient peu à peu sous la hache des hardis pionniers du sol.

ERECTION DE LA PAROISSE

La paroisse de la Rivière du Loup fut érigée par Mgr de Laval, premier évêque de Québec, le 30 octobre 1678. Il y aura donc 256 ans le 30 octobre prochain que la paroisse existe.

MISSIONS

En 1683 déjà, la population compte 8 familles avec 33 âmes. Il n'y avait pas encore de chapelle. Lorsque le missionnaire venait leur apporter la chaleur de la religion, tous les fidèles se rassemblaient pour la messe dans la plus grande maison qui leur tenait lieu d'église.

Un prêtre, chanoine de la cathédrale de Québec, le Révérend Père Benoit Duplein a fait après 1683, des missions durant lesquelles, les offices religieux conviaient les fidèles dans la maison seigneuriale. De 1688 jusqu'en 1710, ce furent différents missionnaires, notamment de Sorel où, le plupart du temps, ils laissaient dans les archives, les traces de leurs nombreux voyages.

PREMIERE CHAPELLE

La première chapelle fut bâtie vers 1710 quoiqu'on n'ait aucun document qui peut nous le certifier. On donna à cette mission le nom de Saint-Antoine de Padoue et on la confia aux Récollets. Les premiers registres de la mission attestent que le Révd Père Quintal, missionnaire récollet, desservait la mission.

(à suivre la semaine prochaine)

Heure d'été --- Familles nombreuses

A la dernière assemblée du conseil, il fut décidé qu'à partir du 30 avril prochain, à minuit, les horloges, pour être considérées meubles utiles, devront s'avancer d'une heure.

Cette avance de l'heure devient, chaque printemps, dans les centres urbains, un problème épineux. Il y aura une heure pour le lever de la mère qui prépare le déjeuner, une autre pour celui des travailleurs qui s'en vont à l'usine, une autre enfin pour celui des garçons et des filles qui fréquentent les écoles. Il y aura donc une heure pour le dîner des travailleurs et une autre heure pour le repos des écoliers et écolières qui reviennent à la maison après une demi-journée de classe, précisément quand c'est le temps, pour les autres membres de la famille de partir pour le travail. Il faudra avoir une heure pour la semaine, une autre heure pour le dimanche.

Pourquoi ne pas s'en tenir officiellement à l'ancien régime quitte, dans le cas où la chose peut offrir quelque avantage, à avancer d'une heure l'ouverture de tel bureau ou de tel établissement? D'ailleurs, n'est-ce pas la politique des chemins de fer? La Compagnie du Pacifique Canadien, tous le savent, ne change pas l'heure et se contente de faire un changement d'horaire des trains. L'église n'a pas changé l'heure de ses offices l'an dernier, non plus que le collège et le couvent, l'horaire des classes.

Dans une famille où il y aurait, disons trois travailleurs et deux enfants d'école, la table se met de bonne heure afin de faire déjeuner les travailleurs qui commencent à l'"heure avancée". Un peu plus tard, ce sont les enfants qui doivent déjeuner vers huit heures pour s'en aller à l'école qui commence à neuf. Il est alors dix heures pour les travailleurs. La femme a à laver la vaisselle, préparer le dîner. La "nouvelle heure" annonce midi. Le dîner des travailleurs. Une heure se passe et ce sont les enfants qui arrivent à midi de l'"ancienne heure" pour leur dîner, alors que les premiers, ayant terminé leur repas, s'en retournent à l'ouvrage pour une heure. Il arrive qu'un des deux groupes souffre. Si ce ne sont pas les travailleurs, ce sont les enfants qui mangent "réchauffé". De plus, la maîtresse de maison a le double de l'ouvrage puisque le régime de l'heure avancée l'oblige à faire la cuisine de deux familles dans une. Ceci, on le voit, cause beaucoup d'ennui dans les familles nombreuses.

A. D.

La leçon d'emprunt

Sans posséder en matière d'argent tout le flair qu'on leur a prêté (ils comprennent ordinairement rien au jeu des forces morales), les banquiers, dans l'ordre ordinaire des choses, sont généralement bien renseignés sur la stabilité matérielle et morale des Etats, et le fait que le gouvernement de Québec vient de vendre à 99.577% du pair son nouvel emprunt de \$7,500,000 à 4% montre de quel crédit financier notre province jouit encore malgré la crise. Quand on songe qu'un emprunt de cette envergure s'émet au public au taux de 3.95% par le syndicat de souscription, à une époque où le dollar, déjà dévalué à 59 sous-or, est menacé d'une nouvelle baisse, on se demande à quoi riment les plaidoyers qui se font entendre de divers côtés pour la conversion forcée des emprunts.

Il y a quinze ou seize ans, l'épargne placée en fonds d'Etat rapportait en monnaie d'or 6 1/4 à 6 1/2%; aujourd'hui, elle rapporte en monnaie identique moins de 2 1/2%. C'est la réponse aux économistes ou aux hommes politiques qui prétendent que, pour ramener le loyer de l'argent à un taux raisonnable après les périodes d'abus du crédit, l'intervention de l'Etat est forcément nécessaire. La stabilisation de la puissance d'achat de la monnaie suivant le programme de M. Roosevelt est une fontaine, car il entre dans le prix des marchandises et des subsistances beaucoup d'autres facteurs que le prix nominal de l'argent. Les taux de souscription et d'émission du nouvel emprunt de la Province de Québec sont une nouvelle preuve qu'au bout d'un certain temps le loyer de l'argent revient de lui-même à une certaine norme, indépendamment des mesures législatives.

Olivar ASSELIN.

(L'Ordre.)

Une bouche...

Deux visages

Il est regrettable que nous ayons, en tant que Canadiens-Français un grand défaut que nous ne tenons pas beaucoup à corriger. C'est un défaut qui prend naissance dans le goût qu'il y a de nous mêler tellement de l'affaire des autres que nous ne puissions trouver assez de temps de nous occuper des nôtres. Il arrive que, si nous immissons trop dans l'affaire d'un autre, nous devons nous apercevoir que la nôtre reste "en friche". Cette réalisation dégénère en chatouillement qui n'est rien que le malaise éprouvé d'en avoir mieux perchés dans la gamme sociale ou mieux juchés sur le perchoir financier. Le chatouillement se change "accelerando" en démanègeaison qui est cette petite bête aux yeux verts et vifs, aux griffes pointues et croches qu'on appelle la Jalousie.

Qu'est-ce que la Jalousie? C'est un

défaut mignon qu'on a soin de cacher en face de ceux qu'on veut dilacérer, scalper; c'est cette sale hydre qui profite de l'absence pour fouiller salopement dans la réputation, dans les affaires d'autrui. Voit-on quelqu'un avec un commerce prospère, on le jalouse même si l'on n'a pas les moyens ou les aptitudes d'avoir un commerce. Voit-on quelqu'un monter, par son travail, sa tenacité, son audace, l'escabeau de l'aisance, du bien-être, du confort, on le jalouse même si l'on est paresseux, aboulique, peureux. Nos ancêtres nous ont vêtus de grandes qualités, aujourd'hui, nous avons les défauts sur la plupart desquels la jalousie déteint souvent.

Nous sommes un peu jaloux les uns des autres. Du même canon, nous faisons cracher et la guerre et la paix. Les langues d'Esopo. Chose impossible. Du moment que le canon crache, c'est toujours la guerre. Guerre d'individus qui s'en veulent, guerre de classes qui ne se comprennent plus, guerre entre les nations qui désirent la paix. Paradoxe.

En tant que défaut individuel, tous n'en sont pas complètement et également atteints. Nous aimons bien à faire plaisir et belle figure à un interlocuteur, mais que de linge sale "étendu" sur son compte lorsqu'on parle de lui. On dit ces choses-là tout bas pour que personne autre les sache et... on les dit à tout le monde. Paradoxe. Après avoir déblatéré toute une journée on recommence avec un entrain nouveau le lendemain. Que de salive en pure perte! La pituite est, dans ce cas, tout-à-fait guérissable. La jalousie ne fait pas partie du bilan de notre actif moral.

Les ondes qui viennent du patriotisme ne seront jamais captées par les antennes populaires tant que nous n'aurons pas fait un effort pour faire taire les bruits parasites engendrés par le remous tumultueux des discordes.

Faisons un examen. Pesons les choses sans parti-pris. Ne lançons pas la première pierre.

Est-il nécessaire de sasser la moindre action dans le tamis politique. Les partis politiques doivent être des réunions d'hommes autour d'un principe et non le rassemblement d'appétits autour d'une crèche. Laissons le voisin se tailler dans le "struggle for life" une place même enviable. Rien ne nous empêche de prendre des moyens honnêtes de le surpasser. Excelsior, c'est très bien. Mais de grâce, entre Canadiens, éliminons le "struggle with knife" et mettons dans la balance du sang-froid ces vers de Denis-Benjamin Viger:

J'ai vu souvent dans ma patrie
Mes trop légers concitoyens,
Canadiens contre Canadiens,
Lutter avec la même furie;
Nouveaux venus, nos pertes calculer,
S'en enrichir et de nous se moquer.

A. D.

Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour qui mesurent l'élévation de l'âme, c'est la bonté.

Lacordaire

Malade deux ans, soulagé en un jour.

Le cas de F. Soisson de Pittacairn tient du prodige. Gravement malade depuis six mois, il ne travaillait plus depuis deux ans. Le mal dont il souffrait le condamnait au repos. Francis Soisson est âgé de 41 ans et père de six enfants; sa maladie affectait plusieurs personnes. Mais il était trop affaibli pour travailler. Il était mineur dans la Virginie quand il tomba malade et il vint ici résider chez son frère, où il fut hébergé avec sa famille. On dit qu'il était à l'article de la mort, quand une voisine constata chez lui, pour les avoir jadis éprouvés elle-même, les symptômes du ver solitaire. Mr. Soisson avait été traité par des médicaments et des spécialistes. Ceux-ci avaient diagnostiqué chez lui des troubles du cœur, du rein, du foie, de la vessie et bien d'autres maux. Mais la bonne femme avait raison contre eux tous. En fin de compte, on eut recours à un médicament contre le ver solitaire et, après l'avoir absorbé, notre malade constata, le jour même, que sa misère avait pris fin. Remonté aujourd'hui, il nous a dit qu'il avait gagné 31 livres en quinze jours et que, dans une semaine il se remettrait au travail.

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont traités pour d'autres maladies, tandis que la cause réelle de leur malaise est ce monstre de ver solitaire. On reconnaît sa présence aux anneaux reliés avec les selles. Les autres symptômes révélateurs sont: perte de l'appétit avec excès passagers de fain vorace, langue chargée, acidité de l'estomac, douleurs de dos et de jambes, vertiges, faiblesses causées par l'estomac vide, maigre, yeux bistrés. Le malade a des lourdeurs d'estomac; il éprouve la sensation de quelque chose qui rampe de l'estomac aux intestins. Puis la même sensation, en remontant vers la gorge. Le patient a le teint jaune, il maigrit, a mauvaise haleine, crache constamment, a perdu toute ambition et le travail lui répugne. Des crises d'épilepsie ont été attribuées à ce monstre qui atteint parfois jusqu'à 50 pieds de longueur. Quand il rampe dans le larynx, il peut asphyxier sa victime. Débarrassez-vous de cet hôte dangereux avant qu'il ne ruine à tout jamais votre santé. Envoyez \$5.50, prix du traitement au Laxtan, si vous désirez être délivré de cet horrible parasite. Laxtan est inoffensif, même pour ceux qui n'ont pas de ver.

Vendu exclusivement au laboratoire E. U. 4834 USL Bldg., Box 2006, Hollywood, Calif. Ne se trouve pas dans les pharmacies. Mentionnez l'âge et le sexe. Laxtan préparé spécialement pour vous ne peut être expédié contre remboursement (C.O.D.). Par conséquent une remise doit accompagner les commandes. L'assurance du paquet coûte 25c. en plus. Garant. (Découpez cette annonce et conservez-la; vous pourriez en avoir besoin plus tard. Faites-la voir à un ami souffrant; il pourrait vous en être éternellement reconnaissant.)

—Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 45 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

82, rue St-Laurent — Tél. 105
LOUISEVILLE, P. Q.

Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.



MAURICE LAURENT

BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Jons, Bijouteries, Etc., Etc

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés
Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Téléphone 117.

G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

NOS COURRIERS

St-Barthélemi

—L. A. R.—

Les nouveaux retraitants sont arrivés samedi soir, enthousiasmés de leur séjour à la Maison Querbes. Il était facile de lire leur bonheur sur leurs figures épanouies et tous se proposent bien d'y retourner l'an prochain. Comme la réunion mensuelle de la ligne des Anciens Retraitants aura lieu le dimanche de Pâques, ce nouveau contingent portera le nombre des membres à près de 130. Joli bataillon qui peut faire énormément de travail dans la paroisse, s'il le veut. Il est évident que chacun s'efforce, du mieux qu'il peut et dans sa sphère, pour pratiquer l'apostolat laïque et pour mettre en pratique la belle devise de la L. A. R.: "Chrétien et apôtre". Mais le champ est bien vaste et la besogne abondante. A l'oeuvre donc!

—CONCOURS—

Grande animation chez la jeunesse de notre village! Le concours de "maisonnettes pour oiseaux", organisé par le Magasin Mercure, suscite un grand intérêt et fait l'objet de conversations... Jusqu'à date, plus de 75 spécimens sont exposés dans les vitrines. Il est tout à fait intéressant de constater l'ingéniosité de nos artistes en herbe et l'on peut admirer des travaux bien originaux. Ce concours va certainement donner un nouvel essor à l'art paysan et augmentera l'attention que les enfants doivent porter aux oiseaux. Le dit concours finira le samedi-saint à midi et sera jugé par M. l'abbé D. Hénauld, Rév. J. Desrosiers, c. s. v., directeur de l'Académie et M. Gérard Rivard, B. S. A., professeur à l'Ecole moyenne d'Agriculture. Cette exposition est la première d'une série que l'on pourra visiter au cours de l'année. La deuxième aura pour objet: "Les crèches de Noël" et la troisième "Petits autels".

—U. C. C.—

Dimanche dernier: réunion des membres de l'exécutif de l'Union Catholique des Cultivateurs concernant la régie interne de cette association. Mardi soir: assemblée générale des membres de l'U. C. C. On y parla de Syndicat Coopératif et des questions d'actualité, spécialement de l'orge pour brasserie.

—CAUSERIE—

Vendredi dernier, les élèves de l'Ecole moyenne d'Agriculture et ceux de l'Académie avaient le plaisir d'entendre une intéressante causerie sur les oiseaux, donnée par M. Jos. Mercure, marchand de la paroisse. La salle, bien ornée, garnie d'oiseaux du musée et de nombreux modèles de nids d'oiseaux et d'arbustes variés, offrait un aspect des plus éducatifs. Les Clercs de St-Viateur méritent de chaleureuses félicitations pour tout l'intérêt qu'ils portent à la jeunesse et pour les efforts qu'ils font pour éveiller l'intelligence des élèves dont ils ont la garde. Espérons que la soirée du 16 mars n'est que le prélude d'une série de séances, lesquelles feront aimer davantage les choses de la nature et qu'on parlera sous peu de la fondation d'un cercle de jeunes naturalistes.

PROGRAMME:

- 10— Introduction: Piano— Rév. F. Tremblay, c. s. v.
- 20— Présentation du conférencier par M. le Directeur J. Desrosiers, c. s. v.
- 30— Causerie— 1ère partie: "Pourquoi aimer les oiseaux?"— M. Jos. Mercure.
- 40— Déclamation— "La fauvette du Calvaire" M. Jean Laferrière.
- 50— Causerie— 2e partie: "Pourquoi protéger les oiseaux?"— M. Jos. Mercure
- 60— Leçon de chose, d'après nature.— "Deux oiseaux nuisibles: un qui s'en va (le Harfang ou hibou blanc) et l'autre qui arrive (La Corneille)." M. Jos. Mercure
- 70— Remarque sur l'utilité des "maisonnettes pour oiseaux"— M. Jos. Mercure
- 80— Remerciements au conférencier: M. l'agronome Gérard Rivard.

90— La Parole à monsieur le Directeur.

J. A. C.

Le "Weekly Sun" de Toronto (22 mars courant) nous annonce que la N. C. M. ou New Canada Movement dont la devise est: "Save Agriculture— Save Canada", étendra sa campagne non seulement en Ontario, mais encore dans l'Ouest et dans Québec, en mai et juin prochain. Vu qu'il s'agit là d'un mouvement de restauration sociale en commençant par l'Agriculture, la J. A. C. se doit de suivre attentivement ce mouvement en attendant, si l'occasion se présente, de lui donner sur cette question une chaleureuse poignée de main: la J. A. C. poursuit un but social.

L'IDEE DE LA J. A. C. FAIT SON CHEMIN:

La J. A. C. à Chambord (Roberval) Extrait du journal "Le Colon" (Roberval)

"La J. A. C. a pour but de former des cultivateurs progressifs, à l'esprit ouvert, aux idées et méthodes modernes... Une belle organisation ne peut venir plus à point... c'est une nécessité... et une nécessité urgente. Les conditions pour faire partie de ces Cercles sont très faciles à remplir, et tout jeune homme animé de bonne volonté et d'ambition non seulement peut, mais doit en faire partie. Il n'y a pas à se le cacher, la classe agricole ici encore plus qu'ailleurs peut-être, a trop longtemps suivi une routine déplorable qui ne doit plus être tolérée. La jeunesse de Chambord l'a compris (la J. A. C. groupe 30 membres)... souhaitons que la J. A. C. ait des imitateurs dans toutes les paroisses du Lac St-Jean et de Chicoutimi".

LA DIRECTION

J. A. C.

Retraite fermée à la Maison Querbes à Joliette, du 11 au 14 avril, pour les Jacistes des paroisses organisées. Le Comité des Conquérants, ainsi que Messieurs les Aumôniers sont priés de nous faire part le plus tôt du résultat de leur travail.

—LA DIRECTION—

ON DIT QUE...

ON DIT qu'il est plus que probable qu'à Pâques les gens de la ville ne pourront mélanger le "Sirop du père Noël" à l'excellent réduit de nos "Sucriers"...

ON DIT que Mme Alphonse Rivet n'est pas encore remise de son attaque de paralysie...

ON DIT que Mme Gérard Lacourse, transportée d'urgence dans la nuit du 13 mars, pour être opérée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, est en bonne voie de guérison...

ON DIT que M. Emile Michaud a reçu un télégramme du Dépt. de la Marine pour aller rejoindre son poste à bord du SS. Bellechasse...

ON DIT que Mlle Elisa Laferrière est à la dernière extrémité...

ON DIT que les Frères Forget et Pelletier ont été en grande rivalité pour le concours de maisonnettes pour oiseaux, mais qu'il n'y a pas eu de sang versé...

ON DIT que Mme Edmond Gadoury, fille de M. Jos. Ayotte, est décédée à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc à Montréal, et que son service a eu lieu à Berthierville, mercredi...

ON DIT qu'il y a de Saintes âmes bien intentionnées qui ne savent pas ce que c'est que le "pavé de lours"...

—BAPTEMES—

16 mars— Joseph-Clovis, enfant de M. et Mme Georges Dupuis, Parrain et marraine, M. et Mme Omer Adam.

18 mars— Joseph-Cyrille-Julien, enfant de M. et Mme Hector Adam, Parrain: Louis Gervais, marraine, Germaine Gervais.

19 mars— Marie-Gisèle-Jeanne, enfant de M. et Mme Gérard Lacourse, baptisée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Marcoux.

Maskinongé

Mme J. A. Lebrun de Trois-Rivières en visite récemment chez sa soeur Mme Dr Ls Ths Caron.

Mlle Laurina Lambert de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme Wilfrid Gingras de Montréal, chez M. F. X. A. Bélanger la semaine dernière.

M. et Mme J. E. Granger de Montréal, de passage à Maskinongé pour la sépulture de leur bébé.

M. Léopold Bastien est allé à Montréal il y a quelques jours.

Mme Louis Landry et son fils Jean-Louis ont passé la fin de semaine à Trois-Rivières.

M. et Mme P. E. Casaubon sont allés à St-Cuthbert samedi, assister aux funérailles de M. P. Fafard.

Mme A. Guibord de Grand'Mère, Mme O. Désaulniers de St-Gérard des Laurentides de passage au couvent à l'occasion de la fête de St-Joseph.

M. et Mme Alcide Lemyre de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Germaine Rinfret a passé quelques jours chez M. Napoléon Fratte et autres parents.

Mlle Vanasse de St-Maurice en visite chez sa soeur Mme Aimé Dugas.

St-Cuthbert

A une réunion de MM. les commissaires d'écoles de la municipalité scolaire de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, distric de Joliette, tenue à une heure de l'après-midi, dimanche, le vingt-cinq Mars 1934 et à laquelle réunion sont présents MM. les commissaires Jean Roberge, J.-A. Roberge, Cuthbert Destrempe et Acté Marcoux. La commission scolaire de St-Cuthbert ayant appris avec regret la mort de Monsieur Pacifique Fafard, de Saint-Cuthbert, ancien commissaire de cette dite commission, M. le commissaire J.-A. Roberge propose, secondé par M. le commissaire Cuthbert Destrempe et unanimement adopté que les membres de cette commission scolaire offrent à Madame Pacifique Fafard et aux autres membres de sa famille leurs plus sincères sympathies et copie de la présente résolution soit transmise à la famille Pacifique Fafard et aux journaux locaux pour publication. Adopté.

Jean Roberge, Président, A. Bazinet, Sec.-Trés.

Ste-Ursule

Nous apprenons avec regret le départ de notre dévoué vicaire, M. l'abbé Omer Gaboury, qui est allé remplacer le vicaire de St-Alexis. Nous aurons un autre vicaire seulement au mois de juin.

La propriété de M. Arthur Lessard, autrefois de M. Delphis Lessard, décédé, a été vendue cette semaine aux Demoiselles Malboeuf, institutrices. Elles en prendront possession au mois de mai.

M. et Mme Anthime Valois, de St-Maurice, en promenade chez M. Arthur Valois, leur fils, boulanger.

M. Isaie Savoie, de St-Barthélemi, ainsi que M. Lucien Savoie, de St-Barthélemi, en promenade chez M. Eugène Lessard et M. Alphonse Barril.

La Révérende Soeur Supérieure, de notre Couvent est revenue de l'hôpital ces jours-ci, où elle était allé se faire soigner.

Louiseville

Mme Ed. Pratte a passé une fin de semaine à Montréal.

M. Marcel Chevallier, du Collège L'Assomption est en repos chez son père, M. Georges Chevallier.

Mlle Claire Benoit a reçu le club de bridge des Demoiselles mercredi. Les prix ont été gagnés par Mlle Antoinette Coutu, Marcelle Coutu, Géraldine Lindsay. Le prix de présence, par Mlle Aimée Gagnon.

M. et Mme J.-M. Bureau, des T.-Rivières, en visite chez M. Emile Ferron.

Mlle Antoinette Dusablon est de retour d'un voyage de quelques jours

à Montréal.

M. Raoul St-Jean est allé à Montréal par affaires.

Mlle Henriette Chevalier de Montréal est chez son père, M. Nap Chevalier pour quelques semaines.

Il y aura les 3 et 4 avril prochain, dans la salle paroissiale, une soirée du bon vieux temps: "La grande demande", organisée par des citoyens de la ville.

Au club sportif de Louiseville

Partie de grosses quilles qui a suscité un gros intérêt vu la valeur des deux champions.

Boivin Thomas	Total	Moyenne
192, 136, 194—522	177.1	

Marco Gava:	Total	Moyenne
188, 194, 166—548	182.2	

Marco gagne par 26 points. Pour un enjeu de \$2.00 M. Sam Greenberg et M. Amédée Larose se rencontrèrent dans une série de dix parties aux petites quilles.

Résultat	Total	Moy.
Larose:		
94, 109, 91, 121, 108, 96,		
129, 105, 116, 118—1087	108.7	
Greenberg:		
110, 93, 78, 115, 118, 110,		
119, 173, 157, 86—1159	115.9	

Sam Greenberg gagne par 72 points.

La Reine

Naissances: —

M. et Mme Lucien Lapierre, une fille: Marie-Lucie-Maud. Parrain et marraine M. et Mme Frank Foley.

— M. et Mme Avila Bastien, un fils: Joseph-Clovis-Antoine-Aurélien. Parrain et marraine: M. Thomas Gauthier et Mlle Simonne Gauthier.

— M. et Mme Aristide Blais, une fille: Marie-Colette. Parrain et marraine: M. et Mme Jacques Daoust.

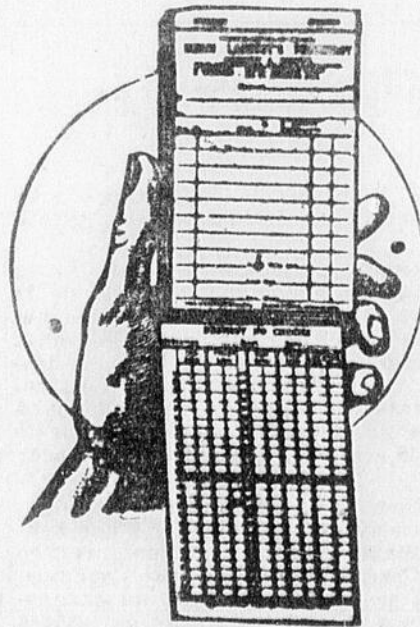
M. et Mme Henri Goulet, un fils: Joseph-Benoît. Parrain et marraine: M. Benoit Audy, et Mlle Thérèse Audy.

— M. et Mme Conrad Perreault, un fils, Joseph-Antonin-Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Perreault.

CALENDRIERS

— ET —

LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

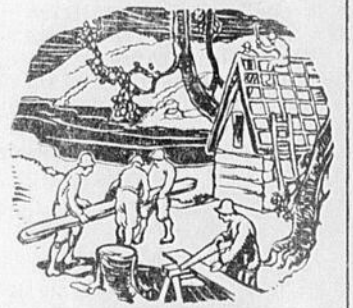
L'Echo de Saint-Justin, SAINT-JUSTIN, QUE.

NOUS MOURRONS TOUS

Nous mourrons, et cependant quel est notre aveuglement!... nous n'y pensons pas, nous vivons comme si nous ne devions jamais mourir. Tout nous rappelle la pensée de notre fin dernière: et nos parents qui se séparent de nous pour toujours; et nos amis que la mort moissonne à la fleur de leur âge; et les convois qui, tous les jours, passent devant nos yeux, et les cloches qui, sans cesse, frappent nos oreilles et semblent nous dire: vous mourrez! vous mourrez! et les chants funèbres dont la voûte de nos temples retentit si souvent; et nos cimetières dans lesquels la mort nous prépare une place; et nos vêtements, triste dépouille des morts, qui semblent imprégnés de l'odeur du trépas; et notre sommeil qui est la figure et l'image de la mort, ou plutôt qui est une mort passagère. Cependant, malgré ces nombreux avis que Dieu nous donne, nous n'y pensons pas; notre âme se blase sur toutes ces représentations. Pensons - y donc, et vivons comme si nous devions bientôt mourir; car la mort est à notre porte, et nous ne savons pas le moment où elle frappera et demandera à entrer malgré nous. Oh! vivons dans la pensée que nous devons mourir; alors, quand le moment sera venu, lorsque la mort tranchera le dernier fil qui nous retient dans l'exil, loin de nous effrayer, elle nous réjouira, parce que c'est elle qui nous ouvrira la porte de l'éternité bienheureuse.

Joseph Ernest VANASSE

Quand Sherbrooke n'était qu'une Bourgade



Le fin tabac des plantations indiennes le long du Saint-Laurent était un agrément pour les hardis pionniers. Aujourd'hui, vous pouvez savourer un tabac infiniment supérieur avec l'ALOUETTE— le produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes 10¢



LE TABAC À PIPE ALOUETTE est le choix des connaisseurs. La Cie B. Houde Limitée— Québec

LA PAGE AGRICOLE

M. PAPHNUCE BONIN, LAUREAT.

"Le Mérite Agricole" qui vient d'être publié nous dit que M. Paphnuce Bonin de Notre-Dame de Lourdes a été créé lauréat du Mérite Agricole pour 1933. M. Bonin, pour avoir décroché la médaille d'or a droit à nos plus sincères félicitations; nous les lui offrons avec le plus grand plaisir puisque son nom revient sur le tapis. Le rapport nous montre que 6 candidats ont représenté le comté de Berthier à ce grand concours.

LA PRODUCTION DE POMMES DE TERRE HATIVES

(Notes des fermes expérimentales)

On s'est beaucoup servi de tubercules de semence germés pour la production de pommes de terre hatives et ces tubercules ont donné des résultats variables; la plupart de ceux qui les emploient, cependant, sont d'accord à dire qu'ils y gagnent quelque chose. La germination doit se faire dans une lumière diffuse et dans un endroit où la température peut être maintenue entre 50 et 55 degrés F., parce qu'il est essentiel qu'elle marche lentement pour que les germes soient épais et robustes.

En général, les tubercules que l'on fait germer en plein air se fanent et se racornissent beaucoup avant que l'époque de la plantation arrive. On a essayé à la Ferme expérimentale centrale de les faire germer dans des caisses peu profondes, où ils sont entourés de sable. Ces caissettes sont pourvues de quatre blocs, un à chaque coin, d'un pouce carré et faisant saillie de deux pouces au-dessus du bord de la caisse. Grâce à ces blocs, on peut empiler les caisses l'une sur l'autre. La lumière peut pénétrer partout et l'on peut appliquer de l'eau quand on le désire.

On applique de l'eau au sable, à intervalles, au moyen d'un arrosoir dont le bec est muni d'un morceau de tuyau de deux pouces.

Les caisses peuvent être empilées dans une remise ou un hangar, dans le coin d'une cuisine ou même dans une étable chaude. On a au bout de quatre ou cinq semaines, des tubercules bien germés et bien enracinés qui, une fois plantés, se mettent à pousser immédiatement dès que la terre se réchauffe. Il faut les planter à une profondeur de quatre pouces et recouvrir la pointe des tubercules de terre germe-bourgeons d'un demi-pouce de terre. Les pommes de terre germées de cette façon, restent tout à fait fermes.

Voici les résultats donnés par les différents traitements, dans lesquels on se servait de petites pommes de terre entières comme semence: les tubercules dormants ont rapportés à l'arrachage, au 25 juillet, 43 livres, et le 16 août, 55 livres; dans tous les cas 60 pieds avaient été arrachés pour la comparaison; les tubercules germés dans des caissettes, où ils avaient été plantés sur le bout du talon, ont produit au premier piochage, le 25 juillet, 45 livres, et au deuxième pio-

chage le 16 août, 70 livres; les tubercules germés, dans du sable qui était humide dans des caissettes, ont rapporté le 25 juillet, 74 livres, et le 16 août, 108 livres.

Les tubercules qui avaient été germés dans du sable ont mieux rendu que ceux qui avaient été germés par d'autres moyens.

L'un des inconvénients en ce qui concerne les tubercules que l'on fait germer dans le sable et qui ont développé toutes leurs racines, c'est qu'il faut les déposer dans les rangs à la main. On est dédommagé, cependant, de ce surcroît de peine, par la précocité de la récolte et les gros rendements que l'on obtient.

F. T. Ritchie, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont. Le 23 mars 1934.

ENGRAIS CHIMIQUES A HAUTE ANALYSE (Notes des fermes expérimentales)

L'emploi d'engrais chimiques concentrés tend à se répandre de plus en plus depuis quelque temps; leur avantage principal, dit-on, est qu'ils permettent de réaliser une bonne économie sur les frais de transport et de manutention, par comparaison aux engrais de la concentration habituelle.

Parmi ces engrais mélangés de haute concentration on trouve le superphosphate de haute qualité qui contient 20 pour cent et 45 pour cent d'acide phosphorique assimilable, et le phosphate d'ammonium qui contient de 10 à 17 pour cent d'azote et de 45 à 53 pour cent d'acide phosphorique. C'est surtout à la production croissante de ces deux engrais que l'on doit l'amélioration qui s'est produite dans la qualité des engrais mélangés.

Les résultats que donne l'application de ces mélanges paraissent être à peu près les mêmes que ceux que l'on obtiendrait de quantités équivalentes de mélanges de force ordinaire. Dans les expériences conduites par le Service de la chimie à la ferme centrale, Ottawa, et à plusieurs des fermes expérimentales annexes, on a comparé un mélange 4-8-10 à un mélange 8-16-20, ce dernier étant appliqué à la moitié de la quantité du premier. L'engrais à force double a donné d'aussi bons résultats que le mélange moins concentré.

Le phosphate d'ammonium s'est montré une source très satisfaisante d'azote et d'acide phosphorique et peut être employé dans la préparation de mélanges à haute analyse. Dans une expérience conduite à la ferme expérimentale annexe d'Agassiz, C.-B., une quantité de deux cent quatre-vingts livres d'un mélange préparé de phosphate d'ammonium et de muriate de potasse a donné un rendement moyen de 20.9 tonnes de betteraves fourragères par acre, pendant une période de 4 ans. Six cent quatre-vingts livres d'un deuxième mélange préparé de sulfate d'ammoniaque, de superphosphate à 16 p.c. et de muriate de potasse, et fournissant la même quantité d'éléments de fertilité que le premier mélange, ont donné un rendement

moyen de 19.9 tonnes par acre. Dans cette même expérience le rendement de betteraves fourragères a été de 29.9 tonnes par acre lorsqu'on se servait de superphosphate triple comme source d'acide phosphorique.

L. E. Wright, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont. Le 23 mars 1934.

ESTIMATION PROVISOIRE DE LA PRODUCTION DES FABRIQUES DE BEURRE ET DE FROMAGE

Février — 1934.

Québec, P.Q. 15 mars 1934.— La Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui l'estimation provisoire de la production des fabriques de beurre et de fromage de la province de Québec, pour le mois de février 1934. (Chiffres correspondants pour 1933 entre parenthèses).

En février 1934, la production des fabriques de fromage est estimée à 65,000 lbs (63,805 lbs (383,433 lbs) soit une augmentation de 2%; celle des fabriques de beurre est estimée à 420,000 lbs (383,433 lbs) soit une augmentation de 10%.

ENTRETIEN DU JARDIN CANADIEN

DOMMAGES

C'est ordinairement durant mars et avril que les arbustes, les plantes vivaces, les rosiers, les talles de framboisiers, le blé d'automne et autres choses qui passent l'hiver dans le sol canadien, sont les plus endommagés. Contrairement à l'opinion courante, ce ne sont pas les froids rigoureux de janvier et de février, (bien que cette année dans l'est du Canada au moins, le froid aurait été suffisant pour faire dommage) qui causent le trouble, mais plutôt le dégel suivi de nouvelles gelées et les vents secs du commencement de printemps. Durant les belles journées, les germes commencent à pousser, la sève monte des racines, mais le soir la gelée se fait sentir de nouveau et c'est ainsi que les dommages se font. Les tiges se brisent, les boutons de fleurs des arbres fruitiers gèlent, le gazon et les plantes vivaces sortent de terre leurs petites racines brisées et exposées au vent destructeur. On conseille de recouvrir ces plantes de neige, de paille, de feuilles, surtout dans les endroits plus au sud où la différence de température entre minuit et midi se fait plus sentir. Cette sorte de protection devra demeurer jusqu'à ce que cette période de gelée soit passée et ensuite enlevée graduellement. Toutefois, elle ne devra pas demeurer trop longtemps parce qu'elle retarderait la croissance des plantes.

COUCHES-CHAUDS

La meilleure manière de commencer les semences à l'intérieur est de semer dans une couche-chaude; quoique lorsque l'on ne requiert que quelques plantes de chaque variété, une boîte placée dans une fenêtre ensoleillée est suffisante. Une couche-chaude consiste seulement d'une fenêtre à chassis posée sur une charpente en bois d'environ 18 pouces de hauteur contenant deux pouces de belle terre sur une couche de frais fumier de cheval, puis un peu de paille. En plein air et faisant face au sud, creuser une fosse de la même dimension que la fenêtre et d'un pied de profondeur. Dans cet espace, placer le fumier. (Si la gelée empêche le creusage, entasser

Pur et savoureux

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

sur le sol.) La couche de fumier doit être de 18 pouces d'épaisseur et bien pressée, la charpente la maintient en place. Recouvrir de deux pouces de terre légère, de préférence mélangée d'un peu de sable. Le chassis est ajusté et doit être élevé d'environ 9 pouces au-dessus du sol à l'avant et de 15 pouces à l'arrière pour permettre à la pluie de descendre et aux rayons de soleil de bien pénétrer à l'intérieur. Au commencement, le sol chauffera vite, mais au bout de trois jours la température sera descendue à environ 80 degrés, la chaleur convenable. Les journées plus chaudes, il sera nécessaire d'aérer en levant le chassis d'un pouce, plus ou moins. Quand les secondes feuilles apparaissent, éclaircir. En-

viron trois semaines avant de planter en plein air, les petits plants doivent être transplantés dans un chassis froid. Un chassis froid est la même chose qu'une couche-chaude, la seule différence est qu'il n'y a pas de fumier qui chauffe. Ici, ces plants sont endurcis avant d'être placés à l'endroit qu'ils doivent occuper dans le jardin. Si les semences sont parties dans la maison, la manière de procéder est la même, le fumier n'étant pas nécessaire toutefois. Des boîtes d'environ trois pouces de hauteur sont remplies d'un mélange de sable et de terre légère et placées dans une fenêtre ensoleillée, de préférence là où il y a une fenêtre double pour prévenir les courants froids le soir.

IL VAUT MIEUX
DONNER QUE RECEVOIR

... Quand vous servez du
Gin de Kuyper, vous four-
nissez une preuve réelle
de bonne camaraderie.

1⁰⁰ la bouteille
de 10 onces

2⁵⁰ la bouteille
de 26 onces

3⁵⁰ la bouteille
de 40 onces



GIN

de KUYPER

EN VENTE AU CANADA
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Mélangé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de
JOHN de KUYPER & SON, DISTILLATEURS
Rotterdam, Hollande.
Maison fondée en 1695

Tel.: 19

Jacques Barrette, B.A., M.D.

Ex-Chef-Interne de l'Hôpital Général d'Ottawa.

101 de Frontenac

BERTHIERVILLE.

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

Maskinongé

FUNERAILLES DE MME BEATRICE GAGNON

La mort vient de ravir à l'affection des siens, Mlle Béatrice Gagnon, fille de M. et Mme Eugène Gagnon, décédée à l'âge de 23 ans et 2 mois. Ses funérailles qui furent des plus imposantes eurent lieu jeudi le 15 mars au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui avaient tenu à donner à la regrettée défunte une dernière preuve d'estime et de regret. La défunte laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Eugène Gagnon, 4 soeurs: Mme Oza Brissette (Mauza) de Lachine, Mlles Georgiana, Dolorès et Brigitte Gagnon; 4 frères: MM. Willie et Walter Gagnon, de Montréal Est, Léo et Hubert Gagnon, de Maskinongé. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Dionis Gélinas, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé D. Gélinas.

Le convoi funèbre était conduit par M. Lucius Gravel, ami de la défunte. Les porteurs étaient MM. Alphonse Doyon, Armand Gagnon, Gérard Gagnon et Roland Bastien. La quête fut faite par M. Albert Béland et Mlle Bernadette Coutu, M. Ubald Béland et Mlle Marie-Ursule Gravel.

Etaient présents aux funérailles: M. et Mme Eugène Gagnon, Mme Oza Brissette, de Lachine, M. et Mme Willie Gagnon, M. et Mme Walter Gagnon, de Montréal Est, Mlles Georgiana, Dolorès et Brigitte Gagnon, de Maskinongé; MM. Léo et Hubert Gagnon, M. François Gagnon, MM. et Mmes Charles Casaubon, Philiat Gagnon, Donat Gagnon, Raphaël Paquette, Ovide Hubert, Mme Albert Gagné, M. et Mme Joseph Gagnon, Mme Louis Giguère, M. et Mme Donat Clément, M. O. Gagnon, Edouard Vallerand, M. et Mme Georges Marchand, M. Joseph Masson, M. Paquin, maire, M. et Mme Paul Bussières, M. et Mme Aimé Dupuis, M. Théophile Bastien, M. et Mme François Masson, tous de St-Justin; M. Maxime St-Louis, M. et Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Alfred Doyon, M. Angelbert Doyon, M. et Mme Azarias Gagnon, MM. et Mmes Antonin Bastien, Flavien Rémillard, Stanislas Gaboury, Joseph Clément, Wilfrid Bergeron, Joseph Coutu, M. Onésime Baril, M. et Mme Lucien Morin, M. Léon Lambert, Mme Gaspard Guinard, Mme Ernest Béland, Mme Paul Deschesnes, Mme Arthur Frigon, M. Lorenzo Desserres, Mme Eugène Grenier, MM. Georges Lajoie, Joseph Dupuis, Angelbert Dery, Mme Freddy Sicard, M. et Mme Nap Pratte, M. Hormidas Croisetière, M. Adélarid Dauphinais, Mme Clovis Fréchet, M. Adolphe Fréchet, Mme Joseph Lemyre, Mme Gaston Dupuis, Mme Odilon Rinfret, M. et Mme Paul Marchand, M. Joseph Lebrun, Mme Chs-Ed. Bellemare, Mme Jules Paquin, M. Roméo Lafrenière, MM. Léo et Lucien Demontigny, M. et Mme Domina Rinfret, M. Joseph Bruneault, M. Joseph Beauvais, M. et Mme Desjarlais, MM. Antoine Lemyre, Olivier Croisetière, Mme Vve Rainville, M. et Mme Louis-Joseph Gravel, M. et Mme Dr L.-Ths. Caron, MM. Donat Croisetière, Odilon Rinfret, M. et Mme Adélarid Foucault, M. Napoléon Clément, M. et Mme F.-Xavier Gravel, Mme J.-Arthur Gervais, Mme Hauser, M. et Mme Henry Lesage, M. et Mme Honoré Gaboury, M. Pierre Dalcourt, M. Alcide Lacharité, M. Irénée Gaucher, MM. Georges Philibert, Adélarid Ayotte, Arthur Picotte, Pierre Lemyre, Alexandre Doucet, Prime Lajoie, Joseph Marchand, Lionel Sarrazin, Donat Rinfret, Lucien Guinard, Joseph Giguère, Joseph Bastien, Mmes Médard Lafrenière, Lorenzo Desserres, Jos Denommée, Henry Vertefeuille, Mme Vve Louis Landry, M. et Mme Ls-Jules Lacourse, M. et Mme Narcisse Bastien, Mme Vve Bellemare, Mme Adrien Gagnon, tous de Maskinongé; M. Ernest Bellemare, Mme Edouard Généreux, Ste-Ursule; MM. Freddy Gagnon, Joseph Bergeron, Irénée Gagnon, Alfred Gagnon, Mlles J.-d'Arc, M.-Laure et Aline Gagnon, Mlles Florence et Ursule Branchaud, M. et Mme Edouard Branchaud, Mme Joseph Bergeron, M. et Mme Alphonse Béland, Mlle M.-Ange Béland, Mlle Alice Bellemare, de Ste-Ursule; M. Eugène St-Louis, M. et Mme Victor Bérard, M. Armand Clément, M. et Mme Hormidas Barrette, de St-Barthélemy; Mlle Laurent, St-Justin; Mlles Lucienne Gagnon, Mlles Suzanne et Jeannette Lebeau, Mlles Jeanne, M.-Rose et Irène Gaboury, Mlle Anne-Marie Lafrenière, Mlles Fleurette et Rita Toupin, Georgiana Trempe, Laura Sicard, M.-Jeanne et Laurette Gagnon, Robéa et Flora Dauphinais, Thérèse Paquin, Cécile Demontigny, Rachel Paquette, Annette Lebeau, Rachel et Clémence St-Louis, Rachel

Bastien, Anna Boucher, Bertha et M.-Marthe Croisetière, Germaine Guinard, Cécile Déry, Annette Lupien, Laurette et Jeannette Carufel, Thérèse Alarie, Irène Béland, Suzanne Alarie, Thérèse Alarie, Rachel Hubert, Simonne Lacourse, Irène Lacombe, Marguerite Paquin, Irène Dupuis, Aline et Laurina Lambert, J.-d'Arc Alarie, Lucie Dugas, Albina Lebrun, Yvette Lemyre, Blanche Bourassa, Fernande Alarie, Rollande Lemyre, Anne Béland, Miles Livernoche, Corona et Bella Masson, J.-J.-d'Arc Patry, Clémence Béland, Laetitia et Lucienne Dauphinais, M.-Rose Dupuis, M.-Laure Vallerand, Lucienne et Françoise Lebeau, Clémence Lemyre, Yvette et Rollande Grenier, Béatrice Marchand, M.-Ange et Laurina Gagnon, M.-Ange Marchand, Mme Edmond Champoux, Mlles Clémence et Olive Vertefeuille, Alice Marchand, Mlles Carle, Antoinette Marchand, Mlle Branchaud, Léa Gagnon, Anne-Marie Gagnon, Simonne Coutu, Gertrude Brunneau, Marguerite Vanasse, Auréa Lemyre, Anna Marchand, Alice Désaulniers, J.-d'Arc Lemyre, Rachel Lincourt, Thérèse Béland, M.-Ange Guinard, Laurette Bérard, Rose Saucier, Gabrielle Rainville, M.-Louise Lemyre; MM. Alfred et Georges-Albert Hubert, Roger et Fernand Gagnon, Réal et Albert Bastien, Henri Lajoie, Aquila et Raphaël Paquette, Emile Coutu, Isidore Gagnon, Maurice Gaboury, Georges Lemyre, Emile Rinfret, Adrien, Louis-Georges, Napoléon et Maurice Doyon, Honoré Lemyre, Paul Coutu, Eugène Marchand, Emile Gagnon, Justin Alarie, Joseph Lafrenière, Donat Dugas, Philiat Boucher, Arthur Carufel, H. Lafrenière, Maurice Villeneuve, Jeffrey Champagne, Léonard Gagnon, Jules St-Louis, Anglebert Gagnon, Clovis Gaboury, Clément Clément, Ferdinand Marchand, Robert Paquin, Théophile Béland, Albert et Maurice Philibert, Ferdinand Lafrenière, Hildège Gaboury, Georges-Henri et Thomas Rémillard, Arthur Paquette, Jean-Charles Clément, Zacharie Livernoche, Léonard Paquin, Edouard Trempe, Albertino Bergeron, Réal Lambert, David Gaboury, Lionel Dauphinais, Léonard Toupin, Arthur Branchaud; Les Religieuses et les élèves du Couvent de Maskinongé.

Sympathies: — Famille Joseph-Théo Béland, J.-L. Lafrenière, Maskinongé; M. et Mme Alphonse Béland, Ste-Ursule; M. et Mme Albert Gagné, St-Justin; Famille Joseph Toupin, St-Justin; M. et Mme Flavien Rémillard, Famille Ovide Hubert, St-Justin; Famille Pierre Bussières, St-Justin; Famille W.-H. Gagné, St-Justin; M. Lucien Rochon, Lachine; Famille Edouard Branchaud, Ste-Ursule; Famille J.-O. Paquin, Maskinongé; Mlle Fernande Lemyre, Maskinongé; Famille David Gaboury, fils, M. et Mme A.-B. Lafrenière, LeBrun et Frères, Maskinongé; M. et Mme Antonin Bastien, Mlles Thérèse et Olivette Lebrun, M. et Mme Paul Marchand, Famille Aimé Dupuis, Mme E. Béland, M. et Mme Henry Lesage, Famille Arthur Béland, Ste-Ursule; Famille Pierre Dalcourt, Famille Stanislas Gaboury, M. et Mme Wilfrid Bergeron, M. et Mme Hormidas Dauphinais, Famille Pierre Lemyre, M. et Mme Lucien Morin, Maskinongé; Famille Raphaël Paquette, Famille Joseph Vertefeuille, St-Justin.

Bouquets spirituels: — Mlle Cécile St-Cyr, M. et Mme Maxime St-Louis, Famille F.-X. Gravel, Famille Philiat Gagnon, Famille Alfred Doyon, M. Lucius Gravel, M. et Mme Willie Gagnon, Montréal-Est; M. et Mme Walter Gagnon, Montréal-Est; M. et Mme Oza Brissette, Lachine; Famille Honoré Gaboury.

Offrandes de Messes: — M. l'abbé Ovide Gagnon a versé les honoraires de deux messes privilégiées.

La chorale était sous la direction de M. P.-E. Casaubon. La famille Eugène Gagnon remercie sincèrement ceux qui leur ont témoigné des sympathies de quelque manière que ce soit.

L'«ECHO de Saint-Justin», prie la famille d'accepter ses sincères condoléances.

A LA MEMOIRE DE MA REGRETTEE AMIE: BEATRICE GAGNON

— Celle que j'aimais n'est plus. — L'aurore luit à peine; que, déjà le suave parfum d'une brise printannière vint réjouir tout coeur enchanteur et même un coeur qui devait bientôt faillir!...

Dans toute sa sérénité, l'aube commande au crépuscule de s'envelopper dans l'horizon... comme voulant laisser libre cours à l'Envoyé Céleste pour la moisson! — Alors, ma petite amie atteinte depuis des mois d'un mal implacable

gisait sur un lit de douleurs, quand soudain, dans sa poitrine angoissée elle sentit battre son coeur pour l'au-delà!...

La réalité de son espoir devait bientôt prévenir parents et amis de s'amonceler à son chevet, l'heure redoutable d'un glas pour la bien-aimée s'avancait rapidement. Fortifiée par les sacrements, soutenue par une foi admirable, Béatrice, heureuse vistinne, n'interrompit ses supplications au Tout-Puissant pour les siens très chers, que lorsque son coeur cessa de battre. Constamment les yeux levés vers le ciel, les bras en croix, le crucifix sur son coeur, elle pria aussi pour les misérables pêcheurs en attendant l'heure de la délivrance. Fleur privilégiée, elle fut cueillie dans sa vingt-troisième année... âge où tout illusionne! Age, où toute jeunesse aspire à la réalisation d'un idéal!... Rêve inachevé: la nature a beau se récrier, gémir, quand Dieu veut associer une fidèle chrétienne à sa croix, il se complait à épurer une âme soumise dans les épreuves jusqu'à l'abandon total!... Par conséquent, ni les larmes d'une mère, ni les supplications d'un père, ni les gémissements des frères et soeurs furent écoutés? — A 5 heures, au matin du 13 mars, sous la faux de l'ange ravisseur, Béatrice, ma tendre amie, dormit le sommeil des justes. Avec toute la résignation d'une humble et pieuse servante du Seigneur, elle quitta tout ici-bas, heureuse d'aller contempler son Dieu et heureuse aussi de s'unir aux deux grandes soeurs chéries qui l'ont précédée dans la tombe quelques mois précédents. Son existence fut telle, celle d'une rose épanouie au matin et flétrie au soir. Amis éprouvés, j'entends de vos voix s'échapper des sanglots! de vos yeux, je vois ruisseler d'abondantes larmes! mais soyez toujours ces chrétiens à l'âme généreuse, à la foi grandissante? car Dieu n'a-t-il pas promis de bénir les larmes? de panser les plaies aux coeurs navrés? — Unissons-nous par la prière à celle tant regrettée et trop tôt disparue de nos regards? Le ciel sera notre patrie, tous, jeunes ou vieillards,

riches ou pauvres, nous devons aspirer l'acquiescer! Là, nous apprécierons la valeur de la souffrance, le prix d'une épreuve bien acceptée. Là aussi, nous nous unissons aux amitiés terrestres rompues par les deuils.

Ma petite amie, je suis toujours celle qui se rappelle ton amabilité, ton humeur joviale, ta grandeur d'âme; et celle aussi qui espère te revoir un jour dans le royaume promis à ceux qui combattent généreusement pour l'amour du Christ, notre Sauveur.

Toujours l'amie affectueuse et sympathique.

LES LICENCES DES CAMIONS

Les nouvelles patentes (licences) pour camions-automobiles et autobus seront émises à la fin du mois de mars. Le département du Revenu est à les faire fabriquer présentement. On sait que l'échelle des taux pour les camions a été modifiée: on s'en rendra compte par le tableau que nous reproduisons ci-dessous. Ces détails sont extraits d'un arrêté ministériel publié dans le dernier numéro de la Gazette officielle.

L'émission des permis en ce qui concerne les voitures de promenade. Tout sera normal lorsqu'on aura commencé à émettre aussi les permis pour camions et autobus.

Voici l'échelle des taux de licences pour les camions:

Capacité enregistrée, ou poids du véhicule au complet, si tel	Livres	Taux par
inclus 100 lbs		

Jusqu'à 4,999	\$1.25
De 5,000 livres à 5,999	1.50
De 6,000 livres à 6,999	1.75
De 7,000 livres à 7,999	1.90
De 8,000 livres à 8,999	2.00
De 9,000 livres à 10,999	2.10
De 11,000 livres à 11,999	2.20

LA PART DU PERE

Si la mère a un rôle à remplir, dans l'oeuvre si importante de l'éducation familiale, il va sans dire que le père, de son côté, doit seconder les efforts de son épouse. La mère a le rôle principal et cela se comprend: elle est plus ordinairement avec l'enfant. Mais il faut qu'elle soit soutenue par son époux. Si ce dernier critique, devant l'enfant, la manière de procéder de son épouse, si l'enfant est certain de trouver en son père un approbateur de ses mauvais penchants, le travail de la mère, dans l'accomplissement de son rôle d'éducatrice, se trouve paralysé et devient inutile. — De même, le père devra ne pas écouter les lamentations de son enfant quand, revenant de son travail, il l'entendra se plaindre des agissements de sa mère pendant la journée. Il exigera, au besoin, que son épouse redise en sa présence et devant l'enfant ce qui s'est passé. Alors le père approuvera entièrement les idées ou les procédés de son épouse, en supposant même que réellement tout ne soit pas comme il l'aurait voulu. Il ne faut jamais entendre l'époux blâmer son épouse devant l'enfant: ce point est capital. — Il est sans doute plus facile de dire ce qu'il faut faire que de le réaliser parfaitement. Mais combien d'époux chrétiens pourraient et devraient se frapper la poitrine! Hélas! le nombre est grand, de nos jours, des parents qui ne font certainement pas tout leur devoir! Si l'on voulait s'en donner la peine, si l'on voulait s'en donner la peine, il y aurait une amélioration sensible dans les moeurs de notre jeunesse que nous ne reconnaitrions plus dans un quart de siècle ou plutôt que nous retrouverions ce qu'elle aurait dû être dans tous les temps!

OFFRE SPECIALE AUX CLIENTS DE LA SHAWINIGAN

TOUJOURS DE L'EAU CHAUDE

Offre Spéciale de Location

Nous installerons chez-vous ce qu'il y a de plus moderne en fait d'appareil électrique pour chauffer l'eau. Nous vous donnerons service et réparations gratis, le tout pour la modique location de \$1.50 par mois. Avec notre Plan Location-Achat vous aurez de l'eau chaude jour et nuit à coût minimum. Tarif Spécial pour la consommation d'électricité. Renseignez-vous auprès de nos employés, ou visitez notre magasin.

\$1.50 par MOIS

CAPACITÉ DE 50 GALLONS
 CONTRÔLE AUTOMATIQUE
 3 POUCES D'ISOLATION

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Nouvelles Locales

M. et Mme Camille Casaubon, de Montréal, ainsi que M. et Mme Napoléon Lacombe, de Louiseville, de passage à St-Justin dernièrement chez M. Léopold Casaubon.

MM. Donat Clément et Arthur Lambert, de passage à St-Gabriel de Brandon, par affaires, ces jours-ci.

M. Anselme Lajoie, de Shawinigan, était à St-Justin, dernièrement. Contrairement aux années précédentes, tout annonce que nous n'aurons pas de sucre d'érable pour Pâques, car il fait tellement froid que nous nous croyons en plein hiver.

MM. Arthur Bourgeois, de Montréal et M. Auguste Desmarais, de Louiseville, en voyage d'affaires à St-Justin dernièrement.

Mlle Germaine et Yvette LeBeau sont allées rendre visite à leur sœur Lucienne, qui vient de subir une opération, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

M. l'abbé Rosemont Masson, du Séminaire des Trois-Rivières est venu prêcher main-forte à notre Curé, à l'occasion des Jours Saints.

Notre curé, M. l'abbé Jos Grenier, de passage aux Trois-Rivières, jeudi de cette semaine.

Mme Lionel Toupin, ainsi que sa sœur, Mlle Coutu, de Shawinigan, actuellement en promenade à St-Justin, chez M. Joseph Toupin.

MM. Denis et David Clément, du Jardin de l'Enfance, des Trois-Rivières, passent la vacance de Pâques chez leur père, M. Irénée Clément.

Mlle Léona et Irène Paquette ont passé une dizaine de jours à Maskinongé chez leurs parents MM. Stanislas et David Gaboury.

Mlle Rachel Paquette, en visite à Maskinongé, à l'occasion de la fête de Saint-Joseph.

Naissance. — Le 25 mars, Marie-Paule-Pauline, fille de Marcel Lessard et de Diana Bussières. Parrain et marraine: M. et Mme Denis Dauphinais, oncle et tante de l'enfant.

PARTIE DE CARTES

Le 25 mars dernier, M. et Mme Albert Plouffe organisaient une partie de "500". Etaient présents: M. et Mme Albert Plouffe, M. et Mme Jos Gagnon, M. et Mme Paul Baril, M. et Mme Antonin Gagné, M. et Mme Donat Carufel, M. et Mme Omer Plante, M. et Mme Arcadius Lafrenière, M. Clément Clément et Mme Marie Lafrenière, Gérard et Lionel Lafrenière. De jolis cadeaux furent donnés aux gagnants, comme suit: Chef et Mme D. Carufel, premier prix; M. Omer Plante et Mme A. Lafrenière, 2e prix; MM. Jos Gagnon et Gérard Lafrenière, prix de consolation. Tous se retirèrent à une heure assez avancée, en gardant un bon souvenir de cette soirée.

ON DIT qu'il n'y a pas moyen de faire perdre le titre de "champion", au Chef, au "500"; mais qu'il ne possède pas ce titre pour jouer au "Coeur".

JEUNE FILLE DEMANDEE

Jeune fille demandée, aimant les enfants, pour aider aux soins du ménage. S'adresser chez M. Albert Plouffe, Saint-Justin, Qué.

St-Charles de Mandeville

M. et Mme François Masson, de St-Justin, en visite chez MM. Alf. Martin et Charles Paquin.

M. et Mme Elisée Lafond., de St-Didace, en visite chez MM. Zotique Laprade et Gustave Bergeron.

M. et Mme H. Gagnon, de St-Gabriel de Brandon, en visite chez M. Alcide Bergeron.

M. et Mme Armand Denommée, de St-Damien de Brandon, en visite chez leur beau-frère, M. Jos Lafrenière.

M. et Mme Philippe Bergeron, en visite chez leur beau-père, M. Alfred Branconnier, de St-Didace.

Mlle Marie-Rose Martin est allée passer quelques jours chez M. François Masson à St-Justin.

ON DIT QUE...

ON DIT que les On dit de la semaine dernière ont beaucoup intéressé certaines "Girls d'en Haut". Continuez à lire l'Echo et suivez le courant.

ON DIT que le "boom" de St-Didace était cassé il y a quelque temps. — Allo Conrad!

ON DIT que A. et J. sont à la recherche du "faiseux" d'on dit. Cherchez, vous trouverez, mais je ne vous conseille ni Larousse ni Webster car vous arriverez bredouille.

ON DIT: "Pourquoi pas sortir avec G...., il n'est pas pire qu'un autre. On admire votre bon goût, Gabby."

ON DIT que C. et E. ont fait pénitence dimanche soir. Ils ne vou-

laient pas que cela paraisse sur l'Echo, mais leur pénitence sera plus grande.

ANECDOTES

Dans un quatuor à cordes d'amateurs, le violoncelliste s'efforça de suivre le mouvement presto du final. Néanmoins il termine le morceau deux temps après ses collègues mais, content tout de même, il s'écrie: "Ah! je crois que je vous ai serré de près."

Une jeune chef d'orchestre symphonique se taille un succès chaque dimanche par l'exubérance de ses gestes. A la sortie d'un de ses concerts, un musicien, voisin d'autobus, dit à une dame:

"Quel talent! C'est le premier de tous!"

"Ce n'est pas des bras qu'il a, c'est des ailes!"

MOTS POUR RIRE

UN AMI DE LA LECTURE

—Eh bien! mon petit ami, es-tu content de ton livre de prix?
—Oh! oui, M'sieur.
—Quel en est l'auteur?
—Je ne sais pas.

—L'histoire est-elle intéressante au moins?
—Je ne me rappelle plus.
—Mais alors, tu ne sais rien de ton livre?
—Oh! si, Monsieur, je sais bien qu'il est rouge avec une tranche dorée.

La Voix des Cloches et Napoléon

Quand vous entendez la cloche de votre église le matin, dites-vous que Dieu vous appelle et qu'il faut répondre en assistant à la messe.

Napoléon n'obéissait guère à cette voix, mais cependant il l'aimait. Lorsqu'il était sur le point de signer la Concordat, un farouche conventionnel, Thibaudeau, vint le trouver:

—Citoyen consul. Est-il vrai que vous allez rétablir la messe?

—Oui, et pourquoi pas?

—Quoi! Nous aurons versé tant de sang et abattu tant d'autels, combattu si violemment l'Eglise, pour en revenir là, à la messe? Qu'en dira la partie éclairée de la nation?

—Les ristes idéologues en diront ce qu'ils voudront. Ecoutez; voici justement la cloche de Rueil qui sonne. Est-ce que cela ne vous dit rien! Moi je ne puis l'entendre sans être ému. Elle me rappelle l'ange-lus de mon pays, ma première communion, les fêtes de mon enfance. Croyez-vous que le peuple n'y tienne pas autant que moi. Et puis; Thibaudeau, levez les yeux au ciel. Qui a fait ce ciel, ce soleil! Il n'y a qu'un Dieu qui ait pu créer tout cela Mais s'il y a un Dieu... il faut un culte. Il faut la messe...

QUAND ON EST MORT TOUT EST MORT

Un jeune médecin, sentant le besoin de poser devant ses compatriotes, ne trouva rien de mieux que de rééditer, devant un cercueil, la vieille balourdise: "Quand on est mort, tout est mort!"

—Pourriez-vous m'expliquer, reprit un assistant, aussi bien avisé que spirituel, quelle différence il y a entre le corps, une minute avant la mort, et ce même corps, une minute après?

—Il n'y en a pas.

Pourtant, il y a bien quelque chose de changé! Il y manque quelque chose, car ça ne marche plus comme avant. Cela ne viendrait-il pas de ce que l'âme, principe de vie est partie?

—Mais non... Mais non, mon cher, vous faites erreur. Il n'y a rien de parti. C'est tout simplement... comme dans une machine, une pièce qui se casse... Et la machine ne marche plus!

—Dans ce cas, on répare la pièce... on en met une neuve et la machine marche à nouveau. Pourquoi donc n'en feriez-vous pas autant, et après tout, d'après vous, il suffit d'une réparation, et le médecin est bien, ce me semble, le mécanicien de la machine humaine... Allons, à l'ouvrage!

(Tête du Monsieur.)

EXCES DE SOLLICITUDE

"Mieux vaut prévenir que guérir", ce dicton a été écrit et répété maintes fois. Combien de fois aussi, a-t-on attiré l'attention des parents sur l'importance des soins judicieux qu'ils doivent donner à leurs enfants afin de les protéger contre la maladie et de leur assurer une santé robuste.

Il est incontestable qu'il vaut mieux prévenir que guérir et qu'il faut prendre bien soin de sa santé, mais, ici comme ailleurs, évitons les extrêmes et restons dans un juste milieu. Que dire des parents qui prétendent aimer tellement leurs enfants qu'ils ne les quittent pas d'un instant et ne les laissent pas jouer avec des petits compagnons de leur âge de peur qu'ils ne contractent quelques maladies.

Que penser de la mère qui conduit sa petite fille chez son médecin de famille à qui elle déclare, en présence de l'enfant, qu'elle est bien délicate, nerveuse et qu'elle manque souvent sa classe à cause de maux de tête et de douleurs dans le côté. Si le médecin questionne la mère, il apprendra que cette petite fille ne joue pas avec les autres enfants, qu'elle se fatigue trop facilement, qu'elle n'a aucun intérêt dans ses classes et qu'on la garde à la maison à tout propos si elle se plaint de douleurs quelconques: il constatera aussi que les inquiétudes de la mère n'échappent pas à l'enfant.

Après un examen médical complet de cette fillette, le médecin la trouve en bonne santé et déclare qu'aucun état physique anormal ne vient justifier les douleurs dont elle se plaint; il voit ainsi bien clairement que l'état de cet enfant est dû à la sollicitude exagérée de sa mère.

Tous, nous aimons que l'on s'occupe de nous et les enfants essaient souvent d'attirer l'attention de ceux qui les entourent, en se plaignant de douleurs qu'ils ne ressentent pas ou en se disant malades ou fatigués. Chacun a ses manières et essaye de se tirer du mieux qu'il peut d'une situation qui l'embarrasse ou l'ennuie; ainsi, l'enfant qui aimait mieux ne pas aller à l'école s'est aperçue que sa mère la prenait bien au sérieux quand elle se disait malade et a choisi ce moyen pour rester à la maison quand bon lui semblait.

Le médecin explique la situation à la mère; il lui fait comprendre l'avantage qu'elle aura à traiter sa fillette comme un enfant normale, à ne pas attacher trop d'importance à ses lamentations et à ne pas s'en inquiéter outre mesure; elle l'enverra jouer avec les autres enfants et s'efforcera de l'intéresser à autre chose qu'à elle-même.

Rien de plus simple à corriger lorsqu'on en est averti. Mais combien d'enfants, particulièrement fillette ou fils unique, arrivent à l'âge adulte sans aucune préparation à la vie qu'ils sont forcés à envisager, à cause de cette sollicitude exagérée de la part des parents qui, naturellement ont cru bien faire, mais qui ont agi bien à l'encontre du bonheur futur de l'enfant.

L'enfant a droit aux soins judicieux de ses parents. Il a droit d'être protégé contre la maladie et de devenir un citoyen robuste. Ces droits ne lui seront pas accordés par des parents qui, au lieu de lui donner les soins attentifs et intelligents qu'il requiert, pousseront la sollicitude jusqu'à l'exagération.

LE SECRET DU BONHEUR

Nos pères avaient le mot pour rire. Voici, d'après un vieil almanach, la recette infallible du bonheur:

Voulez-vous être heureux, et pour combien de temps? Une journée? Prenez un habit neuf;

Une semaine? Tuez un porc; Un mois? Gagner un procès! Un an? Mariez-vous;

Toute la vie? Soyez honnête homme;

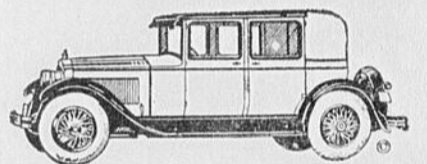
Toute l'éternité? Soyez bon chrétien.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — Vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 25 cents; un centin par mot additionnel. Cinq insertions pour le prix de quatre.

TAXI



Autos et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit

Nap. S. de Carufel & Fils,

Tél. 29, Pont Maskinongé.

P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Châssis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien Heenoté.

SAINT-JUSTIN

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCE

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix déclinant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Tél. Bell 38-39

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection. STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 485
Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1599

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale

TROIS-RIVIERES, P. Q.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

— Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Chapeaux ! Chapeaux !

Madame Antonin Gagné a le plaisir d'informer les dames et demoiselles de St-Justin, qu'elle vient d'ouvrir un magasin de chapeaux pour Dames, Jeunes Filles et Enfants, à des prix très satisfaisants.

Elle s'occupera aussi de coiffure: Ondulation Marcel, Komol, à l'eau, Papier, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée chez:

Madame Antonin Gagné,
ST-JUSTIN.

Dr Raymond Lamarche

Ex-interne des hôpitaux de Montréal New-York & Boston.

Traitements spéciaux à l'électricité.

SPECIALITE: Maladie des femmes et des enfants.

Saint-Justin, P. Q.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, Entêtes de lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoirs, Calendriers.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à:

L'Echo de Saint-Justin,

Saint-Justin, P. Q.

